

Pharmacie Lycée Mohamed 5

DR. LAHLOU MOHAMED

0522854395

28 bis, Rue Salonique (Angle Rue de Rome), Casablanca



Facture N° 20221004-519

Date de vente : 04/10/2022

Médecin traitant :

SADEK ABDEKADER

CASA, Maroc

NF-~~131863~~
131863

PHARMACIE LM V
Dr. Mohamed LAHLOU
28, Bis Rue Salonique Angle
Rue de Rome Casablanca
Tél : 05 21 85 43 95
Tél : 06 00 06 07 08

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
IBRANCE CO PALBOCICLIB 125MG B21 CAPSULE	1	24 123,00	Exonéré (0.00%)	24 123,00

Total HT 24 123,00 DHS

TVA 0 DHS

Total 24 123,00 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : vingt-quatre mille cent vingt-trois DHS

H

0661.841445

PHARMACIE LM V
Dr. Mohamed LAHLOU
28, Bis Rue Salonique Angle
Rue de Rome Casablanca
Tél : 05 21 85 43 95
Tél : 06 00 06 07 08

IF : 15221985 TP : 34465067 RC : 318383 ICE : 000510436000085 INPE : 092040492

Tel : 0522854395 RIB : SG : 022780000186002765227974

Adresse : 28 bis, Rue Salonique (Angle Rue de Rome), Casablanca

Le 4 octobre 2022

PHARMACIE LMV
28 BIS RUE SALONIQUE ANGLE RUE DE ROME
CASA, 20000
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE
Identifiant adhérent : 0002801_1947-07-01_ABDELKADER
REF : 20222770017720
Adhérent : SADEK ABDELKADER

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de ZOHRA FOUAD.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 24123.00 MAD
- Restant à charge adhérent : 0.00 MAD

Périodicité de prise en charge : du 04-10-2022 au 04-01-2023.

En le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

Notre d'affaire Allal Benabdellah, 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage, Casablanca.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à ZOHRA FOUAD.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.

CONDITIONS ET MODALITÉS :

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.

Toute facture doit être accompagnée :

- ✓ D'une copie de la présente prise en charge,
- ✓ Des notes d'honoraires des praticiens,
- ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,
- ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).

Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.

Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.



PAA175115



إبرانس®
(بالبوسيكليب)
كابسولات

IBRANCE®
(palbociclib)
gélules



IBRANCE®
(palbociclib)
gélules

125 mg

medicament sous prescription médicale

21 Gélules

IBRANCE 125mg

Palbociclib, 21 gélules, 125 mg

PPV: 24123,00 DH

